

PATRIMOINE CULTUREL DE THORAME-HAUTE

Association loi 1901. Fondée en 1991. Siège social : Notre-Dame du Serret 04170 Thorame-Haute

Lettre d'information ▪ juin-juillet 2022

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Dans quelques temps nous nous retrouverons pour notre assemblée annuelle qui sera l'occasion de dresser le bilan des 12 derniers mois. Parmi les points à l'ordre du jour, il y aura le renouvellement partiel de notre conseil d'administration. Nous vous invitons à participer bénévolement ou administrativement aux activités de l'association. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement utile. Votre soutien nous est précieux, ne serait-ce que par le règlement de votre adhésion.

Notre activité estivale a été particulièrement soutenue l'an passé, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de l'association. Vous avez reçu le programme récemment. Il sera un peu allégé cette année, puisque plus étalé dans le temps. Par ailleurs, nous associations à plusieurs manifestations et partenaires.

Amitiés associatives,

Paul GIRAUD

Patrimoines

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, les vendredi 24 et samedi 25 juin, consacrées au pont du Moulin – A l'invitation de la Communauté de communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) et en partenariat à la Commune.

Une bonne quarantaine de personnes étaient présentes aux deux rencontres. On a pu noter que le public s'est renouvelé pour les deux jours. L'intérêt pour ce monument est réel, bien au-delà de la commune. Les organisateurs et le public étaient très satisfaits.

Au programme, pour la soirée du 24 : intervention de Charly Grac pour une présentation des travaux de restauration du pont, avec l'aide d'Amandine Delabre (CCAPV), complétée par les informations de Thierry Otto-Bruc sur le dossier du financement et ses nombreux rebondissements. Charly qui suit de près les opérations a pu donner des détails techniques intéressants.



L'intervention s'est conclue par un apéritif convivial offert par l'association.

Pour la matinée du 25 : rendez-vous été donné à 10h à N.D. du Serret pour un circuit de découverte du patrimoine du village, avec Laetitia Frassetto, guide-conférencière (CCAPV). Arrivée vers 12h au pont du Riou Sec, avec une intervention de M. le maire.

Avec talent, la conférencière a offert au public un large aperçu de l'histoire et du patrimoine thoramien. Charly Grac et Paul Giraud ont pu donner quelques compléments.

Le café était offert aux participants par l'association et apéritif par la municipalité.



Pour l'occasion, les expositions sur le pont du Moulin et sur les routes de Thorame étaient visibles à l'intérieur de N.D. du Serret.



Retrouver le reportage du média d'information locale en ligne : <https://www.verdon-info.net> et un enregistrement de l'exposé de Charly sur <https://soundcloud.com/christ-verdon/conference-charly-grac-pont-du-moulin-thorame-haute>

Chemin du patrimoine

Les deux panneaux principaux annoncés pour cette année ont été présentés :

- Pour l'église paroissiale (à l'intérieur, sur la base de la conférence donnée l'été dernier par Benoît Giraud). Il s'agit principalement d'une présentation des œuvres, pour la plupart classées au titre des Monuments historiques, ainsi qu'un aperçu historique de l'édifice. La Commune et la paroisse sont informées.
- à Thorame-Gare, un panneau un peu spécifique. En tant que point d'entrée sur la commune, il s'agit de présenter la commune et ses différents villages, mais aussi le patrimoine très riche de ce lieu : le chemin de fer avec ses infrastructures et, bien sûr, la chapelle Notre-Dame de la Fleur et ses richesses méconnues. Le pèlerinage du lundi de Pentecôte a été l'occasion de montrer ce travail qui s'inspire du dépliant de présentation de la commune réalisé il y a maintenant plus de 10 ans, mais aussi des différentes expositions et publications (sur la chapelle avec ses deux volets consacrés à ses origines et au nouvel édifice), sur la gare, et d'autres (comme l'hôtel Fontgaillarde). Un panneau

a donc été disposé devant la chapelle pour un premier aperçu. Il est visible à Notre-Dame du Serret cet été.

La réalisation définitive demande encore un peu du temps (travaux de mise en page conséquent du fait de la taille du format et disponibilité de l'imprimeur). Rappelons que tout est fait en interne. Pour l'église, un tirage provisoire sera fait.

Eglise Saint-Georges ou Saint-Julien ? On trouve couramment les deux appellations. Si l'on en croit Mgr Soanen lors de sa visite pastorale en 1712, elle a pour titulaire Saint-Julien et pour patron Saint-Georges. Le premier est présent dans le sanctuaire (statut reliquaire du saint-patron du village et sur un vitrail) et le second à l'entrée, sur l'estrade (tableau et vitrail). Les deux saints étaient autrefois représentés sur le triptyque monumental du maître-autel, au centre duquel se trouvait une représentation du Christ en croix. Il n'en subsiste que les panneaux intérieurs des deux volets de fermeture, aujourd'hui disposés de part et d'autre du chœur.

Labellisation Pays d'art et d'histoire pour le territoire de la Communauté de communes Alpes Provence Verdon

Le processus suit son cours avec la visite de chaque commune. Nous avons déjà parlé de celle de Thorame-Haute. Elle a fait l'objet également d'un petit reportage de Verdon Info. Nous avons aussi répondu plus récemment à un entretien sur le sujet : diagnostic, attentes des acteurs, valorisation du patrimoine. L'aboutissement de ce projet nous offrirait des solutions pour une meilleure structuration des activités, un support bienvenu pour nos différentes démarches administratives et financières. Une réunion des associations du patrimoine du territoire se tiendra cet été à Senez.

Archéologie

En complément du programme estival qui a été communiqué, une campagne de prospection est prévue à l'automne. Nous communiquerons des éléments plus précis sur notre page Facebook, dès qu'ils seront connus. Notre association participera à l'accueil des équipes, comme elle s'y était engagée précédemment, c'est-à-dire avant la crise sanitaire qui a entraîné le report des opérations prévues (sur Thorame-Haute notamment).

Don d'un collier de mulet

Nous adressons nos remerciements à Gérard Grac pour le don d'un collier de mulet de belle facture et plutôt bien conservé.

Vie de l'association

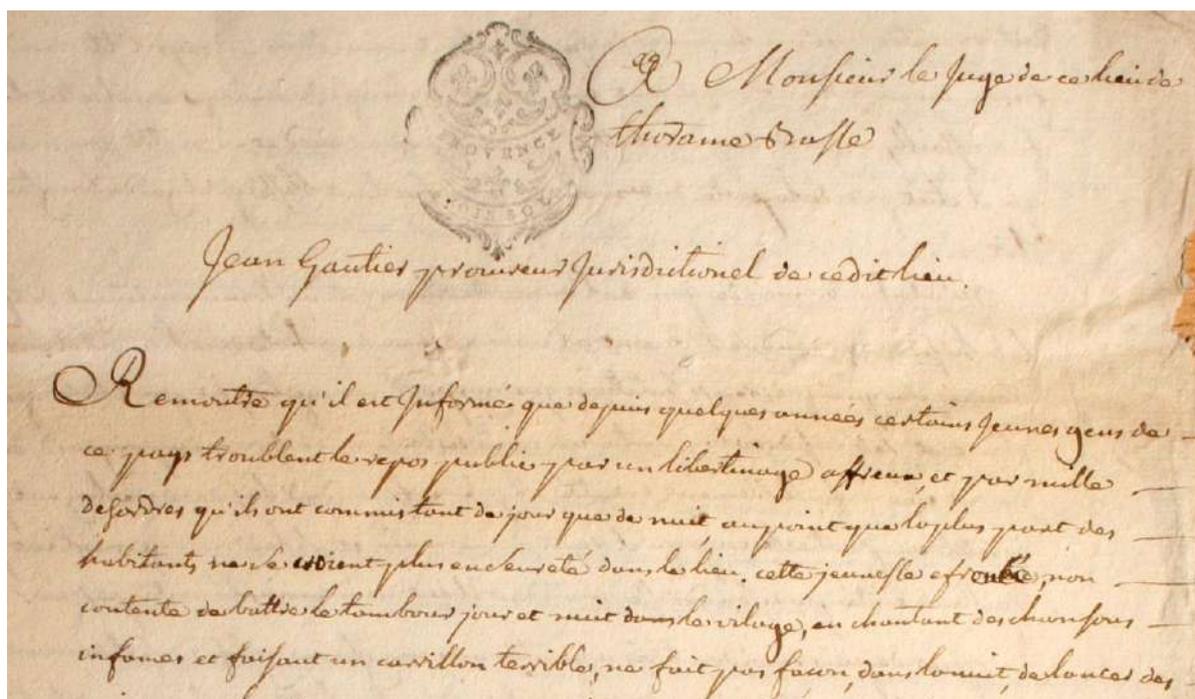
Adhésions - Pensez à renouveler votre adhésion, si vous ne l'avez pas fait. Il sera aussi possible de le faire lors de l'assemblée générale.

Banque – Affaire des prélèvements frauduleux au profit de la SNCF. Notre plainte a été classée sans suite, au motif qu'il ne serait pas possible de remonter à l'origine des opérations... Ce n'est pourtant pas l'affaire du siècle. Pour mémoire, trois vagues de prélèvements frauduleux avaient été observés sur nos comptes, pour un préjudice de plus de 1000€, sans compter les frais bancaires. Ces montants nous ont été remboursés intégralement après des démarches qui ne nous auront surtout pris du temps. Le conseil d'administration n'a pas souhaité poursuivre les démarches judiciaires.

Document d'archive

Nous avons déjà parlé des archives de l'association qui comportent de volumineux documents historiques. Parmi ceux-ci, quelques-uns concernent Thorame-Basse. Ils seront d'ailleurs mis à disposition de l'association Culture et patrimoine de Thorame-Basse. Nous proposons ici de découvrir l'un d'eux qui fait état d'une plainte pour toutes sortes d'incivilités. Ce n'est pas la première fois que ce type de document est révélé. Les archives départementales en conservent d'autres exemples qui ont pu faire l'objet diverses publications.

Plainte contre des jeunes gens de Thorame-Basse – 1766



Le second juin 1766, Jean Gautier, procureur juridictionnel de Thorame-Basse, engage des poursuites à l'encontre de plusieurs jeunes de Thorame-Basse qui sèment le trouble et la peur parmi la population, depuis plusieurs années.

L'un des deux textes qu'il adresse au "juge de Thorame-Basse" débute en ces termes : « Depuis trois ou quatre ans certains jeunes gens du lieu troublent par un libertinage affreux et par bien des attentats et des désordres, la tranquillité publique, en courant toute la nuit dans le village avec un tambour, en chantant des chansons infâmes, en jetant des pierres dans les rues et aux portes et aux fenêtres de plusieurs particuliers, avec tout de violence que bien des gens ont failly en être tués ou grièvement blessés. »

« Parmi le nombre, il doit s'y trouver les frères Hisidore et Pierre Arnaud, Pierre-Paul Simian de Château-Garnier et autres quidams ».

A côté de multiples délits mineurs, tels que trouble à l'ordre public, tapage nocturne, larcins commis dans les vergers et les jardins, des attitudes plus inquiétantes sont signalées : ils « portent presque tous les jours sur eux des armes à feu comme des pistolets de poudre et couteaux en forme de poignards quoi que ces armes soient expressément défendues [...]. Dans cet état, ils menacent tous ceux qui pourraient se plaindre ».

Des menaces verbales ou physiques qui s'accompagnent de coups et blessures volontaires aux conséquences plus ou moins sérieuses. Ces agressions se déroulent souvent autour de l'auberge du village, tenue par Gaspard Monge. Un homme est ainsi « *assailly à coup de bâton au moment qu'il était près de la porte du dudit Monge, par deux de ces libertins, dont il fut si cruellement blessé qu'il en garda longtemps le lit, et il n'osa porter plainte dans la crainte que les libertins ne le traitent encore plus mal.* »

Fin juin ou début juillet 1765, Hisidore Arnaud soupe à l'auberge avec son frère. Le commerçant voulant l'obligé à payer son écot, Hisidore lui porte un coup de « *couteau en forme de poignard* », que Pierre reçoit à la main, en tentant de le retenir. L'aubergiste, évitant lui aussi le coup, aura cependant « *la veste percée* ».

Chez un particulier, le même Hisidore pousse violemment Magloire Galfart contre le mur, au point que ce dernier en a « *la tête fendue* ».

Pierre-Paul Simian blesse Jean-Joseph Serrat, le maréchal à la forge, qui « *garde le bras en écharpe* » pendant plus d'un mois.

Le 24 avril 1766, Simian et les frères Arnaud s'en prennent, sans raison apparente, à deux notables étrangers au lieu : « *le Sieur Bonnefoy d'Argens étant venu avec son oncle, vicaire de cette paroisse, fut attaqué en plein jour dans la boutique d'Antoine Ranguin de ce lieu, par ledit Hisidore et Pierre son frère, soutenus par le dit Pierre-Paul Simian, et qu'il fut si cruellement battu et excédé, sans sujet, que sans les secours des gens qui accoururent, il aurait risqué pour sa vie.* »

Les deux frères agressent encore un paysan d'Angles, venu travailler chez le chapelier, qui doit son salut à ses cris d'appel à l'aide et à l'intervention des gens de la maison.

Enfin, on signale des coups de feu tirés de nuit à diverses occasions, dont un est dirigé sur un « *homme de Thorame-Haute, au moment qu'il traversait les rues [...] pour se retirer chez lui [...], et alors on poursuivit cet homme jusque vers le gravier du Moustier à grands coups de pierres, et dont il faillit être tué, et qu'il n'évita qu'à la faveur de la course d'une bête sur laquelle il était monté.* »

Et l'auteur conclut : « *ce sont là des désordres, des attentats très caractérisés mais il y en a certainement beaucoup d'autres qui ne sont point à la connaissance du procureur juridictionnel qui seront sans doute relevés par la procédure et méritent tous une punition exemplaire pour ramener la tranquillité dans le public [...] et pour éviter les suites funestes* ».

On ignore la suite de la procédure et le sort réservé aux mis en cause.

Notes : l'orthographe et la ponctuation d'origine ont pu être modifiées pour faciliter la lecture.

Ecot : part due par chaque personne lors d'une dépense commune, souvent un repas ou un divertissement.

Quidam : personne dont on ignore ou dont on tait le nom.

Gravier du Moustier (retranscription incertaine) : à rapprocher du lieu-dit Les Graves, situé au Sud du hameau, entre ce dernier et l'actuelle route départementale n°2.

Retranscription Paul Giraud.

Cet été à Thorame-Haute et Thorame-Basse



THORAME HAUTE
24 & 25
JUN



être et renaître

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS & DES MOULINS



Vendredi 24 juin 18H
à N.D. Dame du Serret : **Le pont du Moulin de Thorame-Haute, sauvegarde et restauration**
Projection commentée sur les travaux en cours, intervention de Charly GRAC & Thierry OTTO-BRUC, maire
Entrée libre. Suivie d'un apéritif convivial offert par l'association Patrimoine Culturel de Thorame-Haute. Entrée libre

Samedi 25 juin 10H-12H
Circuit découverte : RDV à 10H à N.D. du Serret. Partez à la découverte du village (église, maison seigneuriale, oratoires, fontaines, mémoire des habitants...) avec Laetitia FRASSETTO, guide-conférencière (CCRPV). Arrivée au pont du Riu Sec vers 12H : explication du chantier, un projet ambitieux, avec le maire. Prévus des chaussures adaptées. Gratuit

Renseignements à l'Office du tourisme de Colmars : 04 92 83 81 92. colmarsalpes@verdontourisme.com www.verdontourisme.com



Samedi 30 Juillet 2022
Sur la place à Thorame-Haute

A l'occasion de la Fête de la Lavande et du Pain

L'association Patrimoine Culturel de Thorame-Haute vous propose

un ATELIER DE CONFECTION « FUSEAU DE LAVANDE »

Venez apprendre à tisser la lavande et repartez avec votre création

Nombre de participants limité ; inscription sur place le jour-même

Participation 6 € p/ personne

(les bénéfices seront reversés pour la rénovation du Pont du Moulin)



CONFERENCE

Culture & Patrimoine
des deux Thorame

Des vêtements et des pots : la vie quotidienne des défunts de Thorame et en Gaule Romaine

Par
Martine LEGUILLOUX
Centre Archéologique de la Vézère
Alexis LATTARD
Centre Cantile Julia
Archéologue

Mardi 2 août 2022
à 18H
Eglise St-Pierre-aux-Liens
Thorame-Basse

Entrée gratuite

www.thorame-basse.fr/culture-et-patrimoine/
culture.et.patrimoine.tb@gmail.com

Facebook : Patrimoine Thorame-Haute
patrimoinethoramehaute@gmail.com

Jeudi 11 Août 2022
À 17h00 à Notre Dame du Serret
Thorame-Haute

Qu'est ce qu'un apiculteur ?
À quoi servent les abeilles ?
Pourquoi les abeilles disparaissent ?
Combien d'abeilles y-a-t-il dans une ruche ?
Combien de temps vit une abeille ?
Que fabriquent les abeilles ?

Conférence/débat
Apiculture et biodiversité

Proposé par : Patrimoine Culturel de Thorame-Haute
Notre Dame du Serret - 0492838192

Avec le soutien de : Alpes Provence Verdon

Animé par D. SAUVAIRE — Apiculteur et apithérapeute
Renseignements : patrimoinethoramehaute@gmail.com

Entrée gratuite

Facebook : Patrimoine Thorame-Haute